

## **Loi Darmanin : les idées d'extrême droite contre les étranger-es**

LR, Renaissance et le RN ont voté la loi la plus dure pour les étranger-es depuis 40 ans ! Au même moment, l'UE élabore un Pacte européen sur la migration et l'asile qui, selon la CIMADE, va « *légaliser, généraliser et encourager les pratiques illégales et violentes (...) condamnées depuis des années tout au long des parcours d'exil* ».

### **Des conséquences dramatiques pour les migrant-es**

**La loi va précariser, humilier, réprimer, stigmatiser toujours davantage les étranger-es vivant en France.**

En présentant l'étranger, même en situation régulière, comme un profiteur, une menace à l'ordre public, un délinquant potentiel, ce gouvernement multiplie les discriminations, renforce le racisme, fracture la société. Il ne restera au RN qu'à ramasser la mise.

**Cette loi est la négation des libertés fondamentales et des libertés publiques.**

Pour la première fois, le gouvernement a fait voter une loi qu'il sait contraire à la Constitution ! Pour ce gouvernement, la politique prime sur le droit au mépris de la loi.

### **Un ministre qui ne respecte pas le droit**

Darmanin s'est affranchi d'une décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme défendant d'expulser un Ouzbek menacé de mort dans son pays. Il a également ignoré l'injonction du Conseil d'État de prendre « toutes mesures utiles afin de permettre son retour en France ».

**Nous n'admettons pas que les conditions de vie des étranger-es se détériorent encore. Nous demandons le retrait d'une loi inique et inutile.**



*Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique. Merci*

## Les droits des étranger-es bafoués

**Régularisation par le travail** : pas d'avancée, mais renforcement de l'arbitraire des préfets. **Institution de quotas pour les travailleurs étrangers**

**Nouvelles conditions pour l'accès aux prestations familiales et aux APL** privant des familles étrangères d'un minimum de ressources et du droit au logement. : principe de la « préférence nationale » chère au RN

**Conditionnement du droit du sol** à la manifestation d'une volonté du jeune étranger né en France

**Rétablissement du délit de séjour irrégulier**

**Engagement à réformer et à réduire l'AME** (Aide médicale d'État)

**Frein mis au regroupement familial** : contre le droit à la vie privée et familiale inscrit dans le préambule de la Constitution

« **Caution de retour** » exigée des étudiant-es extra-communautaires, les décourageant de venir étudier en France.

## La riposte

**32 départements** n'appliqueront pas les nouvelles conditions d'octroi des allocations, qu'ils dénoncent comme un « principe de préférence nationale » contraire au droit constitutionnel.

**3500 médecins** appellent à la désobéissance civile en cas de suppression de l'AME

**Toutes les organisations** de défense des droits des étranger-es se prononcent contre cette loi.

**201 personnalités** appellent à marcher le dimanche 21 janvier dans toute la France pour demander au Président de la République de ne pas promulguer la loi immigration.

## Manifester partout le 14 janvier

A l'appel de la Marche des Solidarités et des Collectifs de Sans Papiers d'Ile de France, 350 organisations appellent au retrait de la Loi asile immigration et à des manifestations dans toute la France le 14 janvier.



Pour **ENSEMBLE!**, mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire, **il faut répondre présent à tous les appels à la mobilisation (14, 21 janvier) et à toutes les initiatives prévues jusqu'au retrait de ce texte de loi raciste.**